

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.  
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.  
9 — 02 — — Omnibus.  
1 — 33 — soir, Omnibus.  
— — — — Express.  
7 — 22 — — Omnibus.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

heures minutes du matin, Mixte.  
8 — 20 — — Omnibus.  
— — — — Express.  
12 — 38 — — Omnibus.  
4 — 44 — soir, Omnibus.  
10 — 30 — — Poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

Le *Daily-Telegraph* reçoit de Berlin la nouvelle que le czar, en complimentant le roi Guillaume sur sa nouvelle dignité d'empereur allemand, lui a recommandé de ne pas trop demander à la France.

La Chambre italienne a approuvé l'article 3 établissant les honneurs souverains pour le pape et lui donnant la faculté de tenir des gardes.

On télégraphie de Neufchâtel, 4 février :  
Les troupes prussiennes ont fermé toute retraite sur Lyon aux débris de l'armée de l'Est, et occupent Mirebel, Saint-Laurent, Champagnole et Morez.

Toutes les communications par le Jura sur l'Alsace sont maintenant aux mains des troupes allemandes.

On mande de Marseille, 7 février :  
Arras (Algérie) un télégramme du 4 février annonce que l'arrivée des troupes a délivré la population d'un danger sérieux.

Les Arabes ont été refoulés par la sixième compagnie du cinquième bataillon des mobiles des Bouches-du-Rhône.

Marseille est tranquille : De crainte d'agitation une partie de la garde nationale est consignée.

On vote en Alsace. Une dépêche de Berne annonce qu'une réunion électorale a été tenue à Strasbourg et a décidé de porter seulement des Alsaciens. Cette liste comprend, à Strasbourg, M. Kuss, maire, et six Strasbourgeois; deux citoyens de Wissembourg, deux de Schelestadt et deux de Saverne.

Il règne une grande agitation en Alsace. Les Prussiens laissent faire, mais défendent aux journaux de publier les noms des candidats.

Nous lisons dans le *Salut public* :

« M. le général Bressolles avait à peine franchi la frontière suisse et remis les pieds sur le territoire français, que deux gendarmes se sont emparés de lui et l'ont ramené à Lyon.

« M. le préfet du Rhône lui a notifié sa destitution au nom du ministre de la guerre. Une scène des plus violentes s'en est suivie, nous croyons devoir nous taire sur les détails.

« M. Bressolles est parti pour Bordeaux. »

La *Tribune* publie la lettre suivante, que M. Allain-Targé, en apprenant la retraite de M. Gambetta, aurait adressée à l'ancien ministre de l'intérieur :

« Bordeaux, le 6 février 1871.

« Monsieur le Ministre,

« Votre politique était la bonne, celle qui la remplace perd la France et la déshonore. J'ai l'honneur de vous adresser ma démission.

« Je vous prie de demander à votre successeur de me relever immédiatement de mes fonctions.

« Recevez, monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments respectueux.

« Le Préfet de la Gironde,  
« ALLAIN-TARGÉ. »

On lit dans le *Moniteur* du 10 :

« M. Gambetta n'a pas quitté Bordeaux; on dit qu'il vient de louer un appartement, cours du Trente-Juillet, à deux pas du consul américain.

« M. Allain-Targé reste également à Bordeaux, l'Anjou, son pays, étant envahi par les Prussiens. »

Celle-là est un peut forte! Nous aurions au *Moniteur* qu'il n'y a pas de Prussiens en Anjou, et que M. Allain-Targé, s'il n'a pas d'autre sujet de crainte, peut venir au milieu de ses concitoyens, qui lui feront l'accueil dont il est digne.

L'Électeur libre, journal de Paris, contient, dans son numéro du 7, les lignes suivantes :

« Notre programme se résume en peu de mots.

« Des lois qui protègent l'ordre et la liberté.

« La République acceptée par le pays, mais non imposée par un parti.

« Ni réaction, ni faiblesse; plus de complaisances pour les erreurs, pour les préjugés, pour les passions, qui perdent les peuples et les livrent à la conquête.

« A côté de ce programme, ferons-nous NOTRE liste ?

« Non.

« Mais nous ferons ce que tout électeur intelligent doit s'efforcer de faire : des listes publiées et patronées nous extrairons des noms qui peuvent composer une liste motivée, se justifiant par elle-même, et répondant aux nécessités de notre douloureuse situation.

« Voici ce travail :

## Hommes politiques.

1 Jules Favre, ancien député.  
2 Thiers, id.  
3 Ernest Picard, id.  
4 Jules Simon, id.  
5 Casimir Périer, id.  
6 Rampont, id. directeur des postes.

## Exil, Illustrations.

7 Victor Hugo.  
8 Louis Blanc.  
9 Edgard Quinet.

Maires de Paris, Administrateurs dévoués, Services rendus.

10 Henri Martin, maire (16<sup>e</sup> arrondissement).  
11 Desmarest, id. (9<sup>e</sup> arrondissement).  
12 Vautrain, id. (4<sup>e</sup> arrondissement).  
13 Tenaille-Saligny, id. (1<sup>er</sup> arrondissement).  
14 Carnot, id. (8<sup>e</sup> arrondissement).  
15 Vacherot, id. (3<sup>e</sup> arrondissement).  
16 Arnault de l'Ariège, (7<sup>e</sup> arrondissement).  
17 Pernolet, id. (15<sup>e</sup> arrondissement).

Jurisconsultes éminents, indispensables dans une assemblée qui fait des lois.

18 Paul Fabré, procureur-général à la cour de cassation.  
19 Faustin Hélie, conseiller à la cour de cassation.  
20 Leberquier, membre du Conseil de l'ordre, auteur d'ouvrages sur la ville de Paris.

Expérience des affaires, connaissances pratiques.

21 Sebert, président de la Chambre des notaires.  
22 Denormandie, ancien président de la Chambre des avoués.

Défenseurs de Paris, signalés particulièrement dans la garde nationale.

23 Colonel De Brancion.  
24 Roger (du Nord).  
25 Colonel Langlois.  
26 Amiral Saissset.  
27 Général Frébault.

Publicistes et savants.

28 Lanfrey, historien, auteur de l'*Histoire de Napoléon I<sup>er</sup>*.  
29 Renau, de l'Institut.  
30 Littré, de l'Institut.  
31 Liouville, président de l'Académie des sciences.  
32 Berthelot, de l'Institut.  
33 Vitet, id.  
34 Héroult, id.  
35 Ed. Hervé, rédacteur en chef du *Journal de Paris*.  
36 A. Cochin, de l'Institut.  
37 John Lemoine.  
38 Louis Ratisbonne.

Banque, Industrie, Administrations de chemins de fer.

39 Léon Say administrateur du Nord.  
40 Sauvage, directeur de l'Est.  
41 Solacroup, directeur de l'Orléans.  
42 Pierrard, directeur de l'Ouest.  
43 Alfred André, banquier, adjoint du 9<sup>e</sup> arrondissement.

« Cette liste n'a pas la prétention de porter tous les candidats qui méritent de l'être; mais nous sommes certains que si elle passe, elle ne causera aucun regret aux électeurs et aucun dommage au pays.

« Le docteur Sée, que nous avons porté, nous a prié de retirer sa candidature.

Le résultat des élections de Paris n'est pas encore connu.

A Bordeaux, ont été élus : MM. De Caze, Carayon-Latour, Thiers, Richier, Changarnier, Dufaure, Paul Journée, Lur-Saluze, général Martin des Pallières, d'Aurelles de Paladines, Johnston, Adrien Léon, Princeteau, Adrien Monnet, par 67,000 voix contre 34,000 données à Gambetta, Fourcaud, maire de Bordeaux, Larrieu, Steenackers, etc.

La liste nantaise, présentée par un comité libéral et conservateur, a obtenu, en moyenne, 60,000 voix contre 12,000 données à la liste des républicains avancés.

Dans la Vendée, on compte que la liste des conservateurs unis l'emportera de 10 à 12 mille voix sur la liste Gambettiste.

Le général Trochu, serait élu.

A Auch, la liste conservatrice passe tout entière avec environ 58,000 voix.

Dans la Dordogne et l'Aveyron, les candidats conservateurs sont nommés.

Dans trois cantons de la Côte-d'Or et dans la ville de Dijon, les candidats républicains ont eu 9,000 voix contre 2,500 données à la liste Thiers. Dans quelques cantons de la campagne, les résultats connus sont conformes à ceux de Dijon.

A Tarbes, la liste conservatrice est élue par 55,000 voix contre 18,000.

Dans le Lot-et-Garonne, la liste conservatrice (Thiers, Chaudordy, Baze et autres) passe avec 58,000 voix.

Dans le Morbihan, la liste modérée, avec Trochu en tête, élue, sauf un nom. M. Dorian est seul élu de la liste républicaine.

La liste républicaine des Hautes-Alpes est nommée.

Dans la Haute-Savoie les listes libérales et de conciliation ont passé.

Le résultat probable dans les Bouches-du-Rhône, est celui-ci :

Cinq élus de la liste républicaine : Gambetta, Pelletan, Ledru-Rollin, Tardieu, Delpech;

Et six de la liste mixte : Thiers, Trochu, Grévy, Charrette, Lanfrey et....

On écrit de Paris, le 5 février, au *Phare de la Loire* :

Dans son dernier voyage à Versailles, M. Rampont a obtenu, non sans peine, le transport des journaux.

Encore ce transport est-il limité aux administrations de ces journaux, qui, seules, peuvent en envoyer au dehors.

Mais l'office allemand a exigé que chaque éditeur envoyât trois abonnements gratuits à la recette postale de Versailles.

De Paris pour le territoire non envahi, la taxe reste la même.

On payera aux Prussiens 2 francs par kilogramme.

De Paris pour le territoire envahi, l'affranchissement est toujours de 4 centimes.

Les Prussiens perçoivent ensuite la taxe qu'ils veulent et qu'ils exigent du destinataire.

De Paris pour l'étranger, l'affranchissement reste fixé à 4 centimes.

Mais là, encore, les Prussiens perçoivent, pour leur service, la taxe qu'ils jugent convenable.

Jusqu'au rétablissement complet de nos lignes de chemins de fer, l'administration des postes a été obligée de limiter l'envoi des journaux à dix numéros du même journal par département.

Quant aux transports d'argent que M. Rampont réclamait avec beaucoup d'insistance, les Prussiens ont répondu qu'ils ne sauraient s'en charger et qu'ils ne pourraient répondre de l'envoi des valeurs.

Il sera perçu à l'arrivée à Paris une taxe de 20 centimes par lettre simple, tant sur les lettres provenant du territoire occupé par l'ennemi que sur les lettres provenant de l'étranger, affranchies ou non affranchies, en sus des taxes dont elles auront déjà été frappées.

Il est arrivé vendredi soir, de Dieppe à Paris, par la ligne du Nord, un train de ravitaillement composé de 30 wagons, contenant :

32,000 kilog. de farine;

50,000 kil. de sel, riz ; fromages et denrées diverses ;

21,000 kil. de poissons frais ;  
4,000 kil. de pommes de terre ;  
16,000 kil. d'avoine,  
Et 360 moutons.

Un second train, composé de 40 wagons de farine et 3 wagons de houille, est arrivé hier samedi, à 4 heures.

Plusieurs autres trains, venant de Dieppe et des localités situées sur le réseau du Nord, sont en route.

Le génie militaire fait enlever en ce moment les fougasses établies en avant des redans des portes.

Douze fouilles ont été opérées sur la route de Saint-Denis. Il a fallu creuser à une profondeur de deux mètres pour mettre à découvert les 50 kil. de poudre dont se composait chaque fougasse.

La statistique des décès, en 1870, porte une augmentation de 23,000 sur l'année précédente, 70,000 au lieu de 47,000, et ce sont les mois d'investissement qui ont fourni cette augmentation.

Un souvenir du siège, qui ne sera pas un des moins curieux et des moins intéressants pour nos descendants, ce sont les photographies des forts qu'ont fait faire les officiers de marine qui les commandaient.

Toutes ces forteresses, dont pas une n'a faibli, même sous la plus effroyable pluie de fer et de feu qu'on ait vue, sont reproduites avec la plus scrupuleuse fidélité.

Tous les dégâts, toutes les dévastations, la moindre brèche, la moindre trouée d'obus, tout s'y retrouve. On peut juger, par l'aspect que présente aujourd'hui, notamment les forts de Montrouge, de Vanves et d'Issy, combien grande, héroïque, a été la conduite de nos marins, qui ont su résister à des moyens de destruction pareils à ceux qu'ont mis en œuvre nos ennemis.

Ces jours derniers a eu lieu, à l'Hôtel-de-Ville, le tirage des obligations des emprunts 1855-1860.

Les numéros qui suivent ont gagné dans chaque série (jaune, bleue et rose) les lots suivants :

Le n° 135,063 a gagné 100,000 fr.  
Les n° 65,388 — 12,457 — 95,852 — 14,582, ont gagné chacun 10,000 fr.  
Les n° 82,189 — 69,850 — 42,577 — 55,580 — 45,482 — 91,149 — 75,471 — 42,556 — 45,682 — 86,962 ont gagné chacun 1,000 fr.

#### LE RAVITAILLEMENT DE PARIS.

Le premier convoi de chemin de fer chargé de denrées de toute nature que la population de Londres envoie à la population de Paris est arrivé dans la gare du Nord. Ce magnifique et fraternel cadeau est accompagné par deux membres délégués du comité formé à Londres, sous la présidence du lord-maire, M. le colonel Stuart Wortley et M. George Moor. Ces honorables gentlemen ont tenu à honneur de veiller par eux-mêmes au transport du précieux envoi, dont ils sont venus immédiatement donner avis au maire de Paris. Ils se sont enquis, avec un soin minutieux, du procédé de distribution, qui a été arrêté ainsi qu'il suit :

Il sera fait de ce premier arrivage vingt parts, qui seront distribuées aux vingt arrondissements dans la proportion de leur population respective. Les délégués du comité de Londres ont insisté pour que cette distribution n'allât pas seulement aux nécessiteux, et que cette population intermédiaire, qui n'est pas encore inscrite aux cantines, et qui a autant souffert sans se plaindre, depuis cinq mois, pût en avoir sa part.

En conséquence, la distribution se fera sur les cartes de boucherie.

Le premier voyage se compose de lait concentré, de fromage, de lard, de bouillon Liebig, de biscuit de farine blanche, de soupe de conserve, etc. On attend deux et même trois convois d'égale importance. La souscription publique ouverte à Londres a déjà produit une somme importante, et elle s'accroît de jour en jour.

Il est arrivé, en gare du Nord, un train venant de Lille et portant 6,000 quintaux de farine, et un wagon de charbon.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Faits Divers.

Une dépêche du 5 février, adressée à Bordeaux par le préfet maritime de Toulon, annonce :

« Accident très-grave sur le chemin de fer entre Bandol et Saint-Nazaire. Explosion d'un wagon chargé de poudre. Plusieurs wagons de voyageurs broyés. Envoyez immédiatement médecins et secours ; 60 morts et 100 blessés environ.

— On nous assure que vingt-sept préfets, se rendant justice à eux-mêmes, et allant au-devant d'une destitution inévitable, ont envoyé leur démission en apprenant la chute du ministre par lequel seul ils existaient.

M. Duportal, le préfet légendaire de Toulouse, est au nombre des démissionnaires.

Le gouvernement a demandé par le télégraphe à ces préfets de rester provisoirement à leur poste pour faire les élections. Ils ne peuvent donc pas être candidats.

— M. Allain-Targé, ex-préfet de la Gironde, est remplacé par M. Barckaosen, ancien vice-président du conseil de préfecture et professeur de droit administratif à la nouvelle école de droit de Bordeaux.

M. Barckaosen n'a accepté ses fonctions qu'à titre provisoire.

— M. Gambetta aurait écrit à M. de Freycinet pour le prier de conserver les fonctions qu'il occupe.

— C'est à tort qu'un journal annonce l'arrivée du général Trochu à Bordeaux. — Le général n'a pas quitté Paris.

Le général Cremer, le général Billot, le général Pradier, tous trois de l'armée de l'Est, et le général Martin des Pallières se trouvent en ce moment dans le chef-lieu de la Gironde.

— On parle beaucoup du général Billot pour le ministère de la guerre, et du général Martin des Pallières pour le commandement de la garde nationale de Bordeaux, qui sera chargée de la protection de l'Assemblée nationale.

— On assure que le général de Chanzy aurait été appelé à Paris par le général Le Flô, ministre de la guerre.

— On lit dans le *Lexovien* :

« On ne peut se faire une idée de l'épouvantable état de détresse de la partie du département de l'Eure comprise entre Pont-Audemer, Brionne et Elbeuf. Cette contrée si riche, si fertile, si industrielle, est complètement dévastée : pas une maison intacte, pas une famille épargnée.

» Tous les bestiaux ont été enlevés, tous les arbres coupés, les clôtures arrachées, les maisons pillées ou incendiées, les meubles, les parquets, les solives, tout est brûlé. Ils ont ravi les couvertures, tout le linge qui pouvait leur servir, et brûlé le reste jusqu'aux matelas. »

— On nous remet une lettre du 4 février qui contient des détails navrants sur la misère des pauvres Parisiens dans les derniers jours de siège.

Tout était rationné et très-insuffisamment rationné : les plus riches souffraient de la *faim* ! On nous montre deux échantillons du pain que mangeaient les habitants : l'un est gris-noir, l'autre d'une couleur bleuâtre !

On nous signale des maladies et des morts causées par le défaut de chauffage.

Paris s'est défendu courageusement et a souffert héroïquement, voilà la vérité. Et quand on s'est rendu, c'est qu'on ne pouvait *absolument plus manger*.

« Il y a, nous écrit-on, une grande irritation contre Gambetta, qui a trompé, impudemment trompé la capitale en lui parlant de succès imaginaires et de secours impossibles. »

La direction de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans informe le public que la circulation des voyageurs est rétablie entre Paris et Vierzon, depuis le *lundi 6 février 1871*, dans les conditions suivantes :

1° L'exploitation de la section de Juvisy à Orléans est exclusivement dirigée par les autorités allemandes, qui fixent l'itinéraire des trains, les stations ouvertes au service public, et toutes les conditions de ce service.

2° Sur les sections de Paris à Juvisy et d'Or-

léans à Vierzon, la marche des trains, pour les relations locales et les relations de ces sections entre elles, est fixée par un tableau rendu public par voie d'affiches.

Le nombre de trains de voyageurs étant limité par les autorités allemandes, la Compagnie ne saurait suppléer à leur insuffisance.

Les trains numéros I, II, III et IV sont en correspondance avec les derniers trains allemands à Juvisy.

Les trains n° 10 et 22 sont en correspondance avec les trains allemands à Orléans.

Dans la partie exploitée par la Compagnie, tout service est supprimé, jusqu'à nouvel ordre, aux stations de Choisy-le-Roi, Ablon, Athis et Saint-Cyr-en-Val.

Les stations au-delà de Vierzon sont en exploitation régulière.

Le trajet de Paris à Bordeaux s'effectue en ce moment en vingt-quatre heures.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### RECENSEMENT GÉNÉRAL DES VOTES.

Inscrits.....	165,194.
Votants.....	125,174.
MM. Beulé.....	101,364 voix.
Joubert.....	101,248
Delavau.....	101,166
Montrieux.....	100,847
Châtelain.....	100,067
Max-Richard.....	99,791
De Maillé.....	99,558
De Civrac.....	98,847
De la Bouillerie.....	98,250
Paul Mayaud.....	96,920
De Cumont.....	96,495
MM. Aubelle.....	22,480
Abellard.....	22,395
Guitton.....	20,995
Tendron.....	20,992
Lallemand.....	20,095
Trottier.....	20,011
Allain-Targé.....	19,980
Baudouin.....	19,695
Hacque.....	19,651
Combiér.....	19,558
Marchand.....	19,459

Par décret du 5 février, sont nommés, au grade de chevalier, (dans les mobilisés de Maine-et-Loire) :

MM.

De Lafrégeolière (Miltiade), chef du 2<sup>e</sup> bataillon de la 2<sup>e</sup> légion ;  
De Maillé (Armand-Urbain-Louis), chef du 4<sup>e</sup> bataillon de la 2<sup>e</sup> légion.

Au milieu des grands événements qui s'accomplissent, le devoir des honnêtes gens est de faire pénétrer dans les masses populaires la vérité sur ces événements.

C'est pourquoi on nous communique, pour l'insérer, une lettre écrite de Paris, le 29 janvier dernier, par une brave et digne servante qui trace à ses maîtres le tableau des calamités qui ont amené la capitulation de Paris.

Nous reproduisons dans toute sa naïveté cette lettre avec son style.

« Paris, le 29 janvier 1871.

» Madame,

» Je profite que les communications sont ouvertes pour écrire bien vite à Madame, car il y a bien longtemps que j'attends une réponse. Enfin, malgré le bombardement qui a duré trois semaines pendant jours et nuits, il n'est rien arrivé à la maison ; c'est le faubourg Saint Germain et celui de Saint Jacques qui ont le plus souffert. Mais toute la population de Paris a bien souffert. Nous avons souffert tout ce que l'on peut souffrir : la faim, le froid. Les habitants qui sont restés dans Paris ont été très-courageux, malgré une mortalité en dernier lieu de 900 personnes par jour ; il fallait bien que l'on en finisse, car il ne serait resté personne dans Paris.

» Enfin grâce à Dieu il ne nous est rien arrivé. Mon fils est très-fatigué, et bien maigre, mais enfin Dieu me l'a conservé, voilà tout. Quant à moi,

je me porte aussi bien que possible, comme on peut se porter après tant de privations. Enfin, je suis heureuse de penser que je vais bientôt recevoir des nouvelles de Monsieur, de Madame et de toute la famille. J'espère bien que Madame en a eues de Monsieur et qu'elle va pouvoir m'en donner de suite. Le père de M. M., a employé tous les moyens possibles pour avoir des nouvelles de son fils, et il n'a jamais pu en avoir. Ce pauvre Monsieur est dans une inquiétude affreuse et il a écrit plusieurs fois à Madame pour lui demander une dépêche, coûte que coûte, et il n'a jamais eu de réponse.

Maintenant je suis allée voir M<sup>me</sup> V., comme Madame peut le penser, et elle m'a prêté 60 francs en deux fois ; seulement je l'ai trouvée bien changée depuis si longtemps qu'elle ne mange que du bouillon de cheval ; elle a l'estomac tout-à-fait fatigué et délabré ; elle m'a dit de demander à Madame si elle pouvait lui envoyer quelques provisions pour un peu la ravitailler, ça lui fera bien plaisir ; en même temps elle vous envoie tous ses compliments. Si Madame veut m'envoyer quelques choses aussi à moi, ça me fera bien plaisir. M<sup>me</sup> V., m'a dit de le demander pour moi aussi. Le gouvernement nous donne pour deux sous de pain par jour, qui est noir et mauvais comme n'est pas possible.

Je pense que Madame se porte bien ainsi que les enfants et toute la famille. Je présente mes respects à Madame, à M<sup>me</sup> et à M. R., à M<sup>me</sup> et à M. L., si on en a des nouvelles, et j'embrasse bien les enfants ; je pense les trouver changés surtout mon pauvre gros Julien, et il doit être bien joli garçon.

Votre servante toute dévoué :

Adèle DESCOMBES.

A Paris on vend les pommes de terre vingt francs le boisseau ; jugez du reste.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Le général Le Flô, ministre de la guerre, est arrivé hier soir à Bordeaux, et il a relevé immédiatement M. Arago de l'intérim dont ce dernier s'était chargé.

Nous avons donc désormais un ministre de la guerre sérieux et compétent, ce qui nous a manqué si cruellement depuis cinq mois.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

POUR ÉVITER  
LES CONTREFAÇONS  
DU  
**CHOCOLAT-MENIER**  
IL EST INDISPENSABLE  
D'EXIGER  
LES MARQUES DE FABRIQUE  
avec  
le véritable nom.

### Marché de Saumur du 11 février.

Froment (l'h.) 77 k.	21 95	Graine trèfle	50	—
2 <sup>e</sup> qualité.	74	— Luzerne	50	—
Seigle . . . . .	74	Foin (charr.)	780	—
Orge . . . . .	64	— Luzerne	780	—
Avoine . . . . .	45	Paille	780	—
Fèves . . . . .	75	Amandes . .	50	—
Pois blancs . . .	80	— cassées	50	—
— rouges . . . .	80	Cire jaune . .	50	150
Graine de lin . .	70	Chanvre tillé		
Colza . . . . .	65	(52 k. 500) — à		
Chevevis . . . .	50	Chanvre broyé		
Huile de noix 50 k.	—	Blanc . . . . .	—	à
— chevevis 50	—	Demi-couleur . .	—	à
— de lin . . . .	50	Brun . . . . .	—	à

### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1870.	1 <sup>re</sup> qualité	100 à 120	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	70 à 80	
Ordin., envir. de Saumur 1870.	1 <sup>re</sup> id.	35 à 50	
Id.	1870, 2 <sup>e</sup> id.	» à »	
Saint-Léger et environs 1878.	1 <sup>re</sup> id.	30 à 40	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »	
Le Puy-N.-D. et environs 1870.	1 <sup>re</sup> id.	30 à 35	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »	
La Vienne, 1870 . . . . .		25 à 30	
ROUGES (2 hect. 20).			
Souzy et environs 1870 . . . . .		60 à 70	
Champigny, 1870 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	90 à 110	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »	
Varrains, 1870 . . . . .		» à »	
Varrains, 1870 . . . . .		60 à 70	
Bourgueil, 1870 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	60 à 75	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »	
Restigné 1870 . . . . .		55 à 65	
Chinon, 1870 . . . . .	1 <sup>re</sup> id.	50 à 60	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »	

Saumur, imprimerie de P. GODET.